

RAPPORT DE STAGE

Un rapport de stage est à élaborer au cours de chacun des stages spécifiques
3EAR 210-310-410

Le rapport de stage rend compte d'une compréhension des éléments de contenu du programme d'enseignement et du développement professionnel enseignant selon chacune des catégories de compétences professionnelles (MEQ 2020). Axé sur la pratique réflexive, il est un véritable outil d'apprentissage, de changements et de développement permettant de comprendre les enjeux et la complexité du développement de la profession enseignante **artiste-pédagogue, spécialiste en enseignement des arts**. Le rapport de stage sert à porter un regard auto-réflexif sur ses compétences, sur ce qu'elles nous apprennent tant à propos de nous-mêmes que sur l'acte d'enseigner.¹

UNE APPROCHE PAR COMPÉTENCE

La compétence se manifeste par/dans le fonctionnement de la personne en action et en situation. La compétence n'a pas de pouvoir en soi, comme tous les autres phénomènes mentaux, elle émerge de l'action qui est à la fois corporelle, intentionnelle, mentale, spatiale, temporelle, situante et située. La compétence est en action : elle se déploie dans et par l'action et évolue avec elle. Aussi développer une compétence signifie développer un agir qui tend à devenir compétent.

Une approche par compétences (socioconstructivisme) est SAVOIR MOBILISER ses ressources internes et externes dans une situation donnée. Pour évaluer la mobilisation des ressources, l'enseignant devra s'attacher à l'observation et favoriser la verbalisation de l'étudiant.e au terme du processus. Dans ces conditions évaluer une ou des compétences demande à l'étudiant.e de s'auto-évaluer selon un modèle de pratique réflexive

¹ Le rapport de stage est présenté le dernier jour du trimestre. L'étudiant a la responsabilité de l'acheminer en format PDF au superviseur.e de stage. Le journal de bord est fortement conseillé comme outil d'apprentissage, de changement et de développement. Il demeure toutefois la propriété personnelle et exclusive de l'étudiant.

BACCALURÉAT EN ENSEIGNEMENT DES ARTS

LES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES



DEUX COMPÉTENCES FONDATRICES

Compétence 1	Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture
Compétence 2	Maîtriser la langue d'enseignement



CHAMP 1: six compétences spécialisées au cœur du travail fait avec et pour les élèves

Compétence 3	Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage
Compétence 4	Mettre en œuvre les situations d'enseignement et d'apprentissage
Compétence 5	Évaluer les apprentissages
Compétence 6	Gérer le fonctionnement du groupe-classe
Compétence 7	Tenir compte de l'hétérogénéité des élèves
Compétence 8	Soutenir le plaisir d'apprendre



CHAMP 2: deux compétences à la base du professionnalisme collaboratif

Compétence 9	S'impliquer activement au sein de l'équipe-école
Compétence 10	Collaborer avec la famille et les partenaires de la communauté



CHAMP 3: une compétence inhérente au professionnalisme enseignant

Compétence 11	S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession
---------------	---



DEUX COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Compétence 12	Mobiliser le numérique
Compétence 13	Agir en accord avec les principes éthiques de la profession

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES Profession enseignante

Ce document peut être consulté sur le site Web du Ministère : education.gouv.qc.ca.

© Gouvernement du Québec Ministère de l'Éducation

ISBN 978-2-550-88173-5 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2020

LES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

C01	Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture.
	Agir en tant que professionnelle ou professionnel cultivé, à la fois interprète, médiateur·trice et critique d'éléments de culture dans l'exercice de ses fonctions.
	1.1 Démontrer une compréhension approfondie des contenus du Programme de formation de l'école québécoise, notamment de ceux associés à la discipline d'enseignement (théories, notions, problèmes, méthodes, outils, pratiques, histoire, etc.), et de leur organisation intellectuelle afin d'en dégager les points de repère essentiels et les axes d'intelligibilité qui rendront possibles des apprentissages significatifs et approfondis chez les élèves.
	1.2 Donner du sens aux apprentissages des élèves en tissant des liens entre ceux effectués dans la classe, entre sa discipline et les autres disciplines enseignées de même qu'entre sa discipline et les œuvres, les récits, les productions du patrimoine culturel de l'humanité, les questions sociales, scientifiques, éthiques et politiques ou les situations de la vie courante.
	1.3 Susciter chez les élèves l'esprit critique, la mise à distance et la réflexivité à l'égard de l'environnement immédiat, de l'univers médiatique et numérique, des phénomènes sociaux, scientifiques, artistiques, éthiques et politiques ainsi que des productions culturelles du passé et du présent.
	1.4 Aménager la classe en un espace de vie inclusif et stimulant qui met la culture en valeur.
	1.5 Amener les élèves à expliciter et à justifier leurs représentations, leurs goûts, leurs références et leurs pratiques en matière de culture.
	1.6 Encourager un dialogue ouvert et critique entre la culture des jeunes et la culture transmise à l'école.
	1.7 Porter un regard critique sur ses propres origines et ses pratiques culturelles, en reconnaître les potentialités et les limites, et trouver les moyens de les enrichir et de les diversifier.
1.8 Collaborer avec la communauté et les organismes culturels du milieu, et connaître les ressources et les programmes qui soutiennent l'enseignante ou l'enseignant dans son rôle de médiatrice ou de médiateur d'éléments de culture.	

C02	Maîtriser la langue d'enseignement.
	Communiquer de manière appropriée dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans l'ensemble des contextes liés à l'exercice de ses fonctions.
	2.1 Maîtriser les règles et les usages de la langue orale, écrite et illustrée dans l'ensemble de ses communications avec la communauté.
	2.2 Démontrer la capacité de soutenir ses idées de manière cohérente, intelligible, critique et respectueuse dans ses communications, à l'oral comme à l'écrit.
	2.3 Employer un registre de langue approprié dans ses interventions auprès des élèves, des parents et de ses pairs.
	2.4 Intégrer, dans la planification de son enseignement, des outils visant à promouvoir la langue d'enseignement comme objet de culture.
	2.5 Recourir aux différents modes d'expression de la langue (visuel, spatial, sonore et gestuel) pour soutenir le développement des compétences langagières des élèves.
	2.6 Prendre appui sur la langue maternelle des élèves et la valoriser pour favoriser l'acquisition de la langue d'enseignement
	2.7 Vérifier la qualité de la langue des élèves, leur offrir une rétroaction fréquente et les amener à se corriger et à développer leur capacité à intégrer les règles et les usages de la langue orale et écrite.
2.8 Communiquer de façon claire, précise et constructive les apprentissages effectués et toute autre information servant à soutenir l'élève dans ses apprentissages.	
C03	Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage.
	Concevoir et planifier des activités et des situations d'enseignement et d'apprentissage en fonction des élèves, des contenus d'apprentissage et des intentions de formation.
	3.1 Élaborer des séquences et des situations d'enseignement et d'apprentissage qui tiennent compte de la logique des contenus des programmes d'études, des connaissances préalables des élèves et de leurs préconceptions dans une perspective de planification des apprentissages à court, à moyen et à long terme.
3.2 Cerner, dans les programmes d'études, les concepts clés, les stratégies, les repères culturels et les connaissances autour desquels les situations d'enseignement et d'apprentissage seront organisées et les adapter à ses élèves.	

3.3 Vérifier la cohérence entre les intentions pédagogiques, les situations d'enseignement et d'apprentissage et les modalités d'évaluation planifiées.
3.4 Tenir compte de l'hétérogénéité du groupe dans le choix du matériel et la préparation des situations d'enseignement et d'apprentissage : diversité de genre, ethnique, socioéconomique, culturelle, religieuse, linguistique ou liée à un handicap ; conceptions, besoins et champs d'intérêt des élèves.
3.5 Prévoir des activités de préparation, d'intégration, de transfert et de réinvestissement des apprentissages en vue d'optimiser le développement des compétences.
3.6 Appuyer le choix de ses stratégies d'intervention sur des données de recherche en matière de didactique et de pédagogie.
3.7 Prévoir les moyens de présenter les contenus de manière structurée afin que les élèves puissent en saisir les éléments pertinents et comprendre leur caractère contingent.
3.8 Veiller à ce que l'organisation spatiale et physique de la classe ou de ce qui en tient lieu offre, en fonction du contexte matériel et organisationnel, des conditions d'apprentissage optimales et sécuritaires pour toutes et tous.
3.9 Prévoir le temps nécessaire à chaque étape de la situation d'enseignement et d'apprentissage.
3.10 Tenir compte, dans sa planification, des activités qui peuvent se dérouler en même temps que l'enseignement en classe (soutien linguistique, orthopédagogie, etc.).

C04	Mettre en œuvre les situations d'enseignement et d'apprentissage.
	Mettre en œuvre et superviser les situations d'enseignement et d'apprentissage en fonction des élèves et des intentions de formation.
	4.1 Présenter aux élèves l'intention pédagogique des situations d'enseignement et d'apprentissage, les compétences visées, les consignes à suivre, les attentes établies et le déroulement de ces situations tout en mettant en évidence leur pertinence au regard des apprentissages antérieurs et ultérieurs.
	4.2 Vérifier les préconceptions des élèves et réactiver les connaissances préalables aux situations d'enseignement et d'apprentissage.
	4.3 Mettre en place diverses approches et stratégies ainsi que des tâches stimulantes et variées afin de susciter et de maintenir chez les élèves un engagement actif dans la tâche et de cultiver leur autonomie.

4.4 Utiliser les rétroactions pour procéder à une vérification continue de la compréhension des concepts, des connaissances, des stratégies ou des règles en jeu.
4.5 Ajuster les modalités de travail en fonction de la nature des compétences à développer, de la complexité de la tâche, du temps disponible et du niveau de réussite des élèves
4.6 Proposer des occasions de retour réflexif pour favoriser chez les élèves la capacité de faire la synthèse des apprentissages effectués.

C05	Évaluer les apprentissages.
	Développer, choisir et utiliser différentes modalités afin d'évaluer l'acquisition des connaissances et le développement des compétences chez les élèves.
	5.1 Concevoir ou choisir des instruments ou des modalités d'évaluation qui s'appuient sur les programmes d'études et permettent de vérifier les apprentissages effectués par les élèves.
	5.2 Utiliser des modalités d'évaluation appropriées pour l'objet évalué.
	5.3 Concevoir ou choisir des outils d'évaluation qui sont signifiants pour les élèves.
	5.4 Repérer les forces ainsi que les défis des élèves et prévoir des interventions appropriées qui favoriseront leurs apprentissages.
	5.5 Utiliser l'information récoltée par l'entremise des différentes modalités d'évaluation pour avoir une vue d'ensemble de son groupe-classe et planifier son enseignement en conséquence.
	5.6 Donner des rétroactions fréquentes et constructives à l'élève pour lui permettre de se situer dans ses apprentissages et soutenir sa progression.
	5.7 Prévoir des modalités d'évaluation variées pour offrir à tous les élèves l'occasion de démontrer les apprentissages effectués.
	5.8 Connaître et respecter les balises ministérielles en matière d'évaluation des élèves.
5.9 Connaître et respecter les attentes des organismes scolaires relativement au partage et aux responsabilités en matière d'évaluation et de communication des résultats de celle-ci.	

C06	Gérer le fonctionnement du groupe-classe.
	Organiser et gérer le fonctionnement du groupe-classe de sorte à maximiser le développement, l'apprentissage et la socialisation des élèves.
	6.1 Construire et maintenir des relations positives avec les élèves pour susciter leur adhésion et leur contribution au fonctionnement de la classe.
	6.2 Instaurer, de concert avec les élèves, un climat de classe respectueux et sécurisant favorisant la progression des apprentissages et revoir périodiquement avec eux les comportements attendus.
	6.3 Aider les élèves à reconnaître et à gérer adéquatement leurs comportements et leurs émotions.
	6.4 Choisir et mettre en œuvre des interventions permettant aux élèves de développer leurs habiletés sociales et relationnelles.
	6.5 Repérer chez les élèves les manifestations de démotivation ou d'incompréhension et mettre en œuvre les moyens nécessaires pour y remédier.
	6.6 Veiller à une gestion efficace du temps imparti à l'enseignement et à l'apprentissage.
	6.7 Gérer l'organisation spatiale et physique de la classe afin d'offrir des conditions d'apprentissage optimales et sécuritaires pour toutes et tous.
	6.8 Rappeler les mesures de sécurité en place et s'assurer de leur respect, notamment lors d'activités se déroulant au gymnase, en laboratoire ou en atelier ou encore au cours des sorties scolaires.
6.9 Consigner les faits relatifs aux comportements inappropriés et en assurer le suivi.	

C07	Tenir compte de l'hétérogénéité des élèves.
	Mettre en place, dans le cadre d'un enseignement inclusif, des stratégies de différenciation pédagogique en vue de soutenir la pleine participation et la réussite de tous les élèves.
	7.1 Moduler les situations d'enseignement et d'apprentissage et le soutien offert aux élèves en fonction de leurs besoins, de leurs défis et de leurs capacités.
	7.2 Utiliser les ressources disponibles pour répondre à des besoins ou surmonter des obstacles en matière d'apprentissage.

	7.3 Privilégier des modalités de regroupement qui tiennent compte des intentions pédagogiques et des besoins d'apprentissage différencié des élèves.
	7.4 Appliquer des mesures de flexibilité, d'adaptation ou de modification aux besoins particuliers des élèves en fonction d'objectifs préétablis.
	7.5 Favoriser, au sein du groupe-classe, des stratégies d'entraide mettant à profit l'hétérogénéité des élèves et bénéficiant à toutes et à tous.
	7.6 Consulter des personnes-ressources, les parents ou la documentation pertinente en ce qui concerne les besoins et le cheminement des élèves, et en tenir compte dans son enseignement.
	7.7 Appliquer les modalités de demande de services pour les élèves présentant des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage ou encore des signes de déficience ou de handicap.
	7.8 Mettre en œuvre les plans d'intervention ou les plans d'aide à l'apprentissage, en collaboration avec l'équipe-école, et en assurer le suivi.

C08	Soutenir le plaisir d'apprendre.
	Entretenir chez ses élèves le plaisir d'apprendre, le sens de la découverte et la curiosité en réunissant les conditions nécessaires à l'épanouissement de chacune et de chacun.
	8.1 Construire et maintenir des relations positives avec les élèves pour susciter leur motivation pour l'apprentissage.
	8.2 Développer chez les élèves, au moyen d'expériences variées, la capacité à se faire confiance dans leur apprentissage.
	8.3 Développer chez les élèves la persévérance dans l'apprentissage par un soutien axé sur leurs efforts et leurs progrès.
	8.4 Encourager chez chaque élève l'utilisation de stratégies d'apprentissage qui valorisent et cultivent son autonomie.
	8.5 Intégrer aux situations d'enseignement et d'apprentissage des liens avec des éléments de la vie courante et des repères culturels tirés du bagage des élèves.
	8.6 Susciter l'intérêt et la curiosité des élèves pour la discipline enseignée, les savoirs et les savoir-faire, les pratiques, les outils et les techniques, les méthodes et les procédures, l'histoire de la discipline ainsi que les enjeux, les réalisations, les acteurs, les courants de pensée et les débats qui ont marqué son évolution.

	8.7 Prévoir des situations d'enseignement et d'apprentissage qui mobilisent la curiosité pour les activités d'apprentissage et qui sont susceptibles de correspondre aux champs d'intérêt des élèves.
	8.8 Favoriser le travail collaboratif, les échanges, la participation et l'entraide chez les élèves.
	8.9 Amener les élèves à développer leur sentiment d'appartenance en les impliquant dans la vie de la classe et de l'école.

C09	S'impliquer activement au sein de l'équipe-école.
	Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives.
	9.1 Collaborer avec les membres de l'équipe-école à la définition et au respect des orientations éducatives et des normes qui font de l'école un milieu de vie sain, sécuritaire et équitable.
	9.2 Contribuer à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques, des pratiques et des règlements qui régissent le fonctionnement de l'école.
	9.3 Collaborer avec les membres de l'équipe-école à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet éducatif de l'école.
	9.4 Assumer les responsabilités inscrites dans les dispositions de sa convention collective.
	9.5 Travailler de concert avec les membres de l'équipe-école à valoriser, en toutes circonstances, les attitudes et les comportements positifs, sains et sécuritaires.
	9.6 Travailler avec l'équipe enseignante, le cas échéant, à la conception de situations d'enseignement et d'apprentissage et à l'évaluation des apprentissages en conformité avec les normes et modalités d'évaluation des apprentissages en vigueur à l'école.
	9.7 Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de mesures fondées sur les besoins de groupes minorisés ou en difficulté à l'école, le cas échéant.
9.8 Participer à l'élaboration, à la mise en œuvre, au suivi et à la révision des plans d'intervention ou des plans d'aide à l'apprentissage.	

C10	Collaborer avec la famille et les partenaires de la communauté.
	Solliciter l'engagement des parents dans les apprentissages de leurs enfants et la vie de l'école, tout en contribuant à des actions de partenariat durable entre l'école et sa communauté.
	10.1 Établir des relations constructives avec la famille et les partenaires de la communauté.
	10.2 Entretenir une communication de qualité avec la famille à propos de la réussite et du bien-être de l'enfant.
	10.3 Communiquer à la famille ses attentes au regard des résultats, des attitudes et des comportements souhaités en classe.
	10.4 Mettre en œuvre des moyens appropriés de faire participer la famille aux apprentissages de l'enfant ainsi qu'aux activités scolaires et parascolaires.
	10.5 Saisir les occasions de collaborer avec tout partenaire susceptible d'enrichir l'apprentissage et l'éducation des élèves.
10.6 S'assurer que les intentions éducatives poursuivies par les activités proposées par des partenaires respectent le Programme de formation de l'école québécoise, le projet éducatif de l'école ainsi que les intérêts et les besoins des élèves, de l'enseignante, de l'enseignant et de l'école.	
10.6 Les occasions de réinvestir le contenu des activités de partenariat dans des situations d'enseignement et d'apprentissage.	
C11	S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession.
	Analyser, évaluer et développer de manière continue toutes les facettes de sa pratique professionnelle et favoriser la reconnaissance et le rayonnement de la profession enseignante en participant à la valorisation d'une culture professionnelle commune fondée sur l'entraide et la coopération.
	11.1 Adopter une posture réflexive vis-à-vis de son enseignement de manière à inscrire sa pratique dans une perspective d'amélioration continue.
	11.2 Mettre en œuvre les moyens nécessaires pour développer et actualiser ses compétences professionnelles à l'aide des ressources appropriées.
11.3 Participer, en fonction de ses besoins et de ceux de ses élèves, à des activités de formation continue telles qu'elles sont définies à l'article 7 de la Loi modifiant	

	principalement la Loi sur l’instruction publique relativement à l’organisation et à la gouvernance scolaires.
	11.4 Lire, analyser et évaluer, de manière critique, des ouvrages spécialisés et en discuter afin d’en retirer des éléments utiles à sa pratique.
	11.5 Analyser les enjeux éducatifs et les dilemmes professionnels vécus pour enrichir sa pratique et affermir sa posture d’enseignante ou d’enseignant.
	11.6 Encourager la tenue d’activités de recherche et de formation au sein de son école.
	11.7 Développer une culture collaborative avec ses pairs et la communauté pour le rayonnement et la reconnaissance de la profession enseignante.
	11.8 Participer à la promotion et à la diffusion de projets et d’expériences mettant en valeur l’accomplissement et l’engagement des enseignantes, des enseignants et de leurs élèves.
	11.9 Soutenir et encourager ses pairs dans leur développement professionnel, notamment celles et ceux qui se préparent à entrer dans la profession (stagiaires) ou qui viennent de le faire (enseignantes et enseignants en insertion professionnelle).

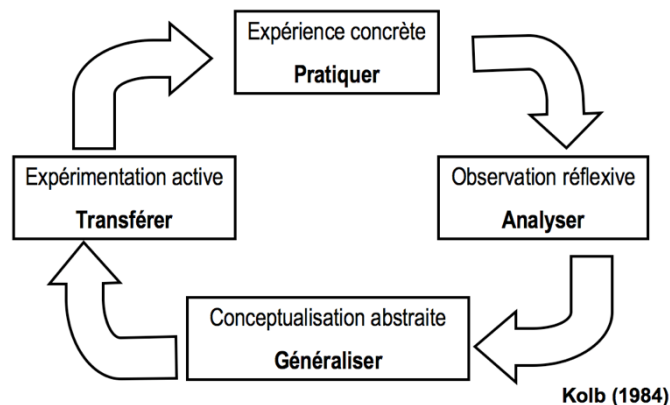
C12	Mobiliser le numérique.
	Utiliser le numérique afin d’en faire bénéficier les élèves ainsi que l’ensemble des actrices et acteurs éducatifs.
	12.1 Agir en citoyen éthique à l’ère du numérique.
	12.2 Développer et mobiliser ses habiletés technologiques.
	12.3 Exploiter le potentiel du numérique pour l’apprentissage.
	12.4 Développer et mobiliser sa culture informationnelle.
	12.5 Collaborer à l’aide du numérique.
	12.6 Communiquer à l’aide du numérique.

12.7 Produire du contenu avec le numérique.
12.8 Mettre à profit le numérique en tant que vecteur d'inclusion et pour répondre à des besoins diversifiés.
12.9 Adopter une perspective de développement personnel et professionnel avec le numérique dans une posture d'autonomisation.
12.10 Résoudre une variété de problèmes avec le numérique.
12.11 Développer sa pensée critique à l'égard du numérique
12.12 Innover et faire preuve de créativité avec le numérique.

C13	Agir en accord avec les principes éthiques de la profession.
	Adopter et valoriser des comportements éthiques et responsables afin d'établir des liens empreints de respect et de confiance avec les élèves, les membres de l'équipe-école et la communauté éducative élargie.
	13.1 Agir et se comporter de manière respectueuse envers l'école et ce qu'elle représente.
	13.2 Encourager et souligner les actions ou les comportements qui reflètent les valeurs de l'école et de la société québécoises.
	13.3 Connaître les enjeux éthiques propres à la pratique de l'enseignement afin d'agir avec intégrité dans l'exercice de ses fonctions.
	13.4 Tenir compte du cadre légal en vigueur dans l'exercice de ses droits et de ses responsabilités professionnelles.
	13.5 Agir avec vigilance et diligence pour protéger la confidentialité de l'information qui se rapporte à la vie privée des élèves et des autres actrices et acteurs éducatifs.
	13.6 Respecter les rôles et les responsabilités des personnes engagées dans la communauté éducative.
	13.7 Dénoncer et déconstruire les savoirs, les pratiques, les attitudes et les processus qui produisent ou reproduisent, en contexte éducatif, des situations d'exclusion et de discrimination.
13.8 Adopter des pratiques et attitudes équitables, transparentes et inclusives pour prévenir toute forme de discrimination auprès des élèves, de ses collègues et de la communauté.	

MODÈLE DE PRATIQUE RÉFLEXIVE.

La pratique réflexive est une démarche composée de 4 phases distinctes. Chaque phase se caractérise par les questions à se poser afin de favoriser la réflexion sur et dans l'action. Le cycle part de l'expérience concrète à partir de laquelle l'artiste-enseignant-e identifie une question qu'il/elle a rencontrée. De cette analyse, il est possible d'en faire une généralisation, d'identifier une ressource interne qui une fois décontextualisée devrait pouvoir s'appliquer à la plupart des situations semblables.



Kolb, D. A. (1984). *Experiential Learning—Experience as the source of learning and development*. Englewood Cliffs (NJ): Prentice-Hall.

1. Expérience concrète : décrire ma pratique, mon intervention
Qu'est-ce que j'ai fait?

2. Observation réflexive : analyser ce qui s'est passé pendant mon intervention
Qu'est-ce qui s'est passé? Comment les étudiants-es ont-ils/elles réagi? Qu'est-ce qui a bien fonctionné? OU qu'est-ce qui a moins bien fonctionné?

3. Conceptualisation abstraite : généraliser en tirant un principe/une leçon de l'expérience
Quels éléments généraux ou théoriques peuvent me permettre de comprendre la situation? Quels principes/leçons est-ce que je peux dégager?

4 Expérimentation active : transférer le principe à une nouvelle intervention

AUTOÉVALUATION DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

C01	Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture. Agir en tant que professionnelle ou professionnel cultivé, à la fois interprète, médiateur·trice et critique d'éléments de culture dans l'exercice de ses fonctions.

C02	Maîtriser la langue d'enseignement. Communiquer de manière appropriée dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans l'ensemble des contextes liés à l'exercice de ses fonctions.

C03

Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage.

Concevoir et planifier des activités et des situations d'enseignement et d'apprentissage en fonction des élèves, des contenus d'apprentissage et des intentions de formation.

C04

Mettre en œuvre les situations d'enseignement et d'apprentissage.

Mettre en œuvre et superviser les situations d'enseignement et d'apprentissage en fonction des élèves et des intentions de formation.

C05

Évaluer les apprentissages.

Développer, choisir et utiliser différentes modalités afin d'évaluer l'acquisition des connaissances et le développement des compétences chez les élèves.

C06

Gérer le fonctionnement du groupe-classe.

Organiser et gérer le fonctionnement du groupe-classe de sorte à maximiser le développement, l'apprentissage et la socialisation des élèves.

C07 Tenir compte de l'hétérogénéité des élèves.

Mettre en place, dans le cadre d'un enseignement inclusif, des stratégies de différenciation pédagogique en vue de soutenir la pleine participation et la réussite de tous les élèves.

C08 Soutenir le plaisir d'apprendre.

Entretenir chez ses élèves le plaisir d'apprendre, le sens de la découverte et la curiosité en réunissant les conditions nécessaires à l'épanouissement de chacune et de chacun.

C09	<p>S’impliquer activement au sein de l’équipe-école.</p> <p>Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives.</p>
------------	--

C10	<p>Collaborer avec la famille et les partenaires de la communauté.</p> <p>Solliciter l’engagement des parents dans les apprentissages de leurs enfants et la vie de l’école, tout en contribuant à des actions de partenariat durable entre l’école et sa communauté.</p>
------------	--

C11

S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession.

Analyser, évaluer et développer de manière continue toutes les facettes de sa pratique professionnelle et favoriser la reconnaissance et le rayonnement de la profession enseignante en participant à la valorisation d'une culture professionnelle commune fondée sur l'entraide et la coopération.

C12	Mobiliser le numérique. Utiliser le numérique afin d'en faire bénéficier les élèves ainsi que l'ensemble des actrices et acteurs éducatifs.

C13	Agir en accord avec les principes éthiques de la profession. Adopter et valoriser des comportements éthiques et responsables afin d'établir des liens empreints de respect et de confiance avec les élèves, les membres de l'équipe-école et la communauté éducative élargie.

SITUATION(S) PROBLÈME D'APPRENTISSAGE INTERARTISTIQUE

**SITUATION PROBLEME D'APPRENTISSAGE
INTERDISCIPLINAIRE**

COMPÉTENCE #1 #2 CRÉATION

- Développer la sensibilité artistique
- Solliciter la pensée créatrice
- Favoriser des activités sensorielles

Le sujet : _____

Incitation :

Situation-problème : _____

Question de départ _____

SAVOIRS ESSENTIELS, CONCEPTS ET NOTIONS

Langage artistique:

- _____

Gestes transformateurs

- _____

Matériaux, outils, accessoires:

- _____
- _____
- _____

- _____
- _____

DÉMARCHE DE CRÉATION

Exploration (*stratégie, durée*)

Élaboration (*stratégie, durée*)

Verbalisation (*stratégie, durée*)

ÉVALUATION DES RÉALISATIONS

Le comportement (*pendant l'action, critère*)

- _____

Le processus de création-interprétation (*carnet de traces, critère*)

- _____

La réalisation finale (*après l'action, critère*)

- _____

**SITUATION PROBLEME D'APPRENTISSAGE
INTERARTISTIQUE
COMPÉTENCE #3 APPRECIATION**

- Rencontre sensible et analyse d'œuvres de milieux culturels
- Découvrir des œuvres du patrimoine et d'art contemporain
- Découvrir la permanence l'universalité de la création artistique

Le sujet :

Les références : *(artiste, mouvement artistique, localisation)*

Sollicitation : *(sortir, regarder, écouter, lire)*

Les critères d'appréciation : *(choisir des angles de vue)*

- _____
- _____
- _____

Le langage plastique et/ou dramatique *(notions et concepts)*

- _____
- _____
- _____

DÉMARCHE D'APPRECIATION

Ressentis. *(ce que je sens : questions)*

- _____
- _____

- _____

Observation (*ce que je vois : questions*)

- _____
- _____
- _____

Interprétation (*ce que je comprends : liens entre ce que je vois et je ressens*)

- _____
- _____
- _____

ÉVALUATION DE L'APPRÉCIATION

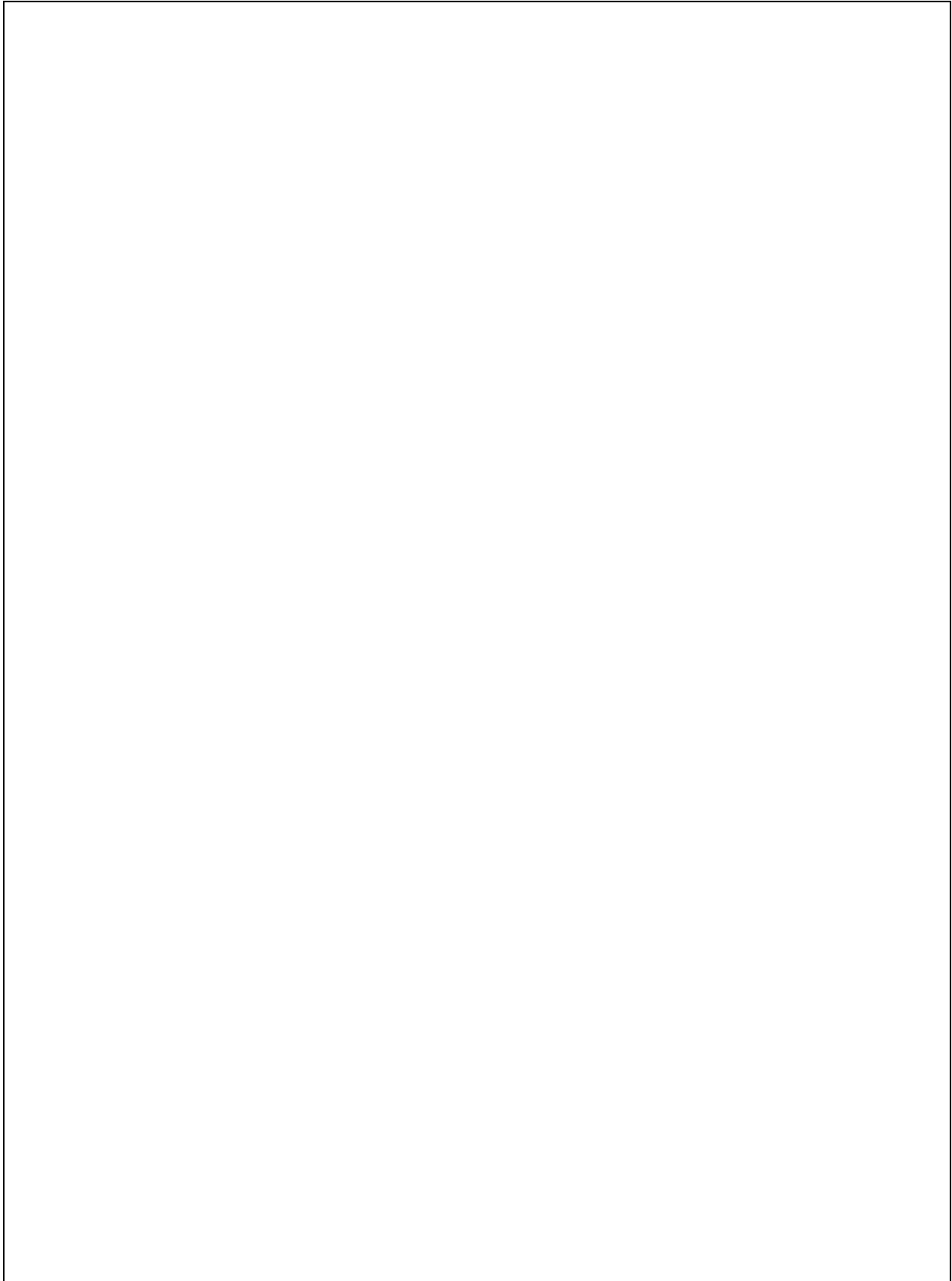
Rendre compte de ce que j'ai appris (*joindre un outil pédagogique*)

RÉCIT BIOGRAPHIQUE DE FORMATION

LE RÉCIT BIOGRAPHIQUE de formation rend compte du déroulement d'un parcours individuel de professionnalisation. Il ne porte pas sur la description d'une pratique comme telle, mais sur le développement d'un parcours professionnel. Il ne s'agit pas de décrire minutieusement des faits liés au vécu du stage, mais de se positionner dans son parcours individuel, pour trouver à travers ces faits, un fil conducteur qui permet de poser un regard réflexif sur le développement de votre identité professionnelle. (Legrand 1993, Pineau 2002, Delory Mombberger 2000, 2005)

RETOUR DE STAGE Au terme de son stage, l'étudiant.e spécialiste en enseignement des arts présente *son récit biographique en formation* de son stage à ses collègues. Accompagné d'une présentative il peut ajouter à sa présentation une situation d'apprentissage réalisée en classe et montrer quelques photos de réalisations d'élèves si possible. (Présentation de 20 minutes maximum) (joindre au rapport de stage la présentative en format PDF)

RÉCIT BIOGRAPHIQUE



Bibliographie

- Schön, Donald A. (1994). *Le praticien réflexif. A la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel*. FR : Les éditions logiques. 418 p.
- Balas-Chanel A. (2013). *La pratique réflexive. Un outil de développement des compétences*. FR : Elsevier Masson. 195 p.
- Holborn P. et & (1993) *Devenir enseignant. Tome 1 A la conquête de l'identité professionnelle*. FR : Les éditions logiques. 238 p.
- Holborn P. et & (1993) *Devenir enseignant. Tome 2 D'une expérience de survie à la maîtrise d'une pratique professionnelle*. FR : Les éditions logiques. 243 p.
- Vermersch, P. (2011) *L'entretien d'explicitation* FR : ESF éditeur. 220 p
- Delory-Momberger, C. (2000) *Les histoires de vie. De l'invention de soi au projet de formation*. Paris, FR : Anthropos.
- Delory-Momberger, C. (2005) *Histoire de vie et recherche biographique en éducation*. Paris, FR : Anthropos
- Pineau, G. *Les histoires de vie*. Paris, FR : PUF
- Legrand, M. (1993). *L'approche biographique*. Paris, FR : EPI